



Programme d'échanges étudiants Châtel et Mont-Tremblant

Transport aérien payé par la Ville!

(*Mont-Tremblant, le 24 janvier 2018*) – Les jeunes de Mont-Tremblant sont invités à s'inscrire au programme d'échanges étudiants avec la Commune de Châtel, en France, où ils effectueront un stage rémunéré à l'été 2018!

« Cette année encore, le Conseil a décidé d'assumer l'achat des billets d'avion pour le ou les jeunes qui participeront au programme d'échange, d'une valeur d'environ 1 000 \$, afin de susciter leur intérêt et surtout de donner la chance à un plus grand nombre de pouvoir participer », explique le maire Luc Brisebois.

Dans le cadre du *Programme d'échanges Intermunicipalités des associations Québec-France et France-Québec*, la Ville de Mont-Tremblant et sa ville jumelle en France, Châtel, offrent un stage d'été rémunéré à un ou deux de leurs jeunes au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisirs. L'hébergement réciproque gratuit en famille est obligatoire, c'est-à-dire que les jeunes d'ici sont hébergés par les familles des stagiaires châtellans et vice-versa.

La Ville de Mont-Tremblant est donc à la recherche d'une ou deux personnes intéressées à participer à ce programme. Pour être admissible, le candidat ou la candidate doit résider à Mont-Tremblant, être aux études et âgé de 18 à 29 ans, être disponible de 6 à 8 semaines entre la fin juin et la fin août et faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le 16 février 2018 à l'adresse suivante :

Programme de stages à Châtel (France)

Service de la culture et des loisirs
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter madame Chantal Blanchette, responsable culture et loisirs, par courriel à cblanchette@villedemont-tremblant.qc.ca ou par téléphone au 819-425-8614, poste 6414.